



Missions

Le titulaire de ce Bac Pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité au sein de la fonction publique :
police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité civile, ... au sein d'entreprises privées pourvues de service de sécurité ou prestataires de services de prévention et sécurité.

Emplois visés

Exemples de métiers accessibles :

- Agent (e) de la surveillance SNCF
- Agent (e) de sécurité
- Convoyeur (euse) de fonds
- Gardien(ne) de la paix
- Gardien(ne) de police municipale
- Gendarme
- Sapeur-pompier
- Surveillant(e) de l'administration pénitentiaire

Exemples de métiers connexes :

- Agent (e) des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP1)
- Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP2)
- Chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP3)
- Agent (e) de surveillance en sécurité privée (évènementiel)
- Agent (e) conducteur de chien en sécurité privée
- Agent (e) opérateur en télé et vidéo protection

Secteurs d'activité

Le Bac Professionnel METIERS DE LA SECURITE a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité :

- Soit au sein de la fonction publique (police nationale, police municipale, sécurité civile,...)
- Soit pour le compte d'une entreprise pourvue de son propre service de sécurité ou d'une entreprise prestataire de service de prévention et sécurité.



Profil / Qualités requises

Le choix d'un métier orienté vers la sécurité et la prévention requiert de fortes qualités personnelles :

- Une forte éthique personnelle,
- Le sens du service au public,
- La capacité d'écouter, de dialoguer,
- Le sens du dévouement,
- La capacité à s'intégrer dans un groupe, à travailler en équipe,
- Le sens de la discipline et du respect des consignes, particulièrement en intervention,
- Le sens des responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe,
- L'aptitude à observer un devoir de réserve et de confidentialité des informations et renseignements recueillis,
- Le souci de rendre compte à sa hiérarchie et de proposer éventuellement une amélioration pour éviter le retour d'un incident.

Conditions d'admission

- Formation en 2 ans, après un CAP ou un BEP.
- Formation en 3 ans, après la 3^{ème}.
- Formation en 2 ans possible pour des élèves de première de lycées généraux et technologiques et également professionnels sur avis d'une commission spécifique.

Sélection à partir du dossier de candidature, suivi d'un entretien approfondi.

Poursuite d'études

Le Bac Professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Programme de formation

ENSEIGNEMENT GENERAL

Expression écrite et orale, Mathématiques, Monde contemporain, Arts appliqués et Langues vivantes.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Organisation institutionnelle de la France
- Communication professionnelle
- Cadre juridique et administratif de la sécurité
- Secours à personnes
- Protection des biens et de l'environnement
- Facteurs culturels et humains

STAGES PRATIQUES

22 semaines de stages en entreprise.